

Faisons de Bienne la ville du vélo : une offensive vélo!

Le PS veut faire de Bienne une ville pour toutes et tous ! Une ville où la qualité de vie et le développement social et écologique durable sont au centre de nos préoccupations. Le PS défend cette position de principe en matière de circulation. La mobilité est importante pour tout le monde, jeunes et moins jeunes. Les rencontres et les échanges sont facilités par des déplacements rapides.

Comment la société peut-elle garantir une mobilité qui tienne compte de la crise climatique ? Le système de transports actuel n'est manifestement pas durable: il provoque d'importantes émissions de gaz à effet de serre, entraîne une perte de biodiversité en raison de l'énorme gaspillage de terrains, il est bruyant et il surcharge l'espace public. Toutefois, tous les modes de transport n'y contribuent pas dans la même mesure. Le trafic automobile est le principal responsable de ces effets négatifs, tandis que la part des autres formes de mobilité est nettement plus faible. Pour satisfaire les besoins de mobilité tout en minimisant les effets négatifs du trafic, il serait judicieux de passer de la voiture à d'autres modes de transport. En milieu urbain, le vélo joue en particulier un rôle central dans ce sens, car il ne consomme que peu de ressources et est attrayant pour les villes de taille moyenne avec des distances limitées. Voilà pourquoi Bienne a besoin d'une offensive en faveur du vélo.

Aujourd'hui, la pratique du vélo devrait être plus valorisée comme moyen de transport à Bienne. Selon le microrecensement « Mobilité et transports 2015 à Bienne », seuls 4% des distances y sont effectués à vélo. Cela n'est pas étonnant, l'infrastructure routière n'étant pas conçue pour le vélo. Il faut absolument améliorer le réseau cycliste à Bienne. Pour certains, le vélo est un moyen de déplacement trop dangereux ou qui manque d'attractivité. Pour changer cela, l'infrastructure routière est le facteur décisif dans le choix du moyen de transport. Dès lors, pas étonnant que l'espace routier conçu pour la voiture attire des avalanches de tôle et que la majeure partie des déplacements à Bienne se fasse en voiture. Les effets négatifs sont évidents : outre les émissions élevées de gaz à effet de serre, nous subissons jour après jour le bruit, les embouteillages, les accidents et le gaspillage d'espace par la voiture.

Pourtant, il pourrait en être autrement : d'anciennes villes automobiles comme Copenhague ou Amsterdam ont plébiscité la petite reine , dans les années 1970 déjà . Aujourd'hui à la grande satisfaction de la population, la bicyclette domine dans ces deux villes. D'autres villes comme Berne ou Paris se sont récemment engagées dans des projets similaires et ont obtenu des résultats impressionnants grâce à des améliorations de l'infrastructure cyclable mises en œuvre rapidement. A Bienne, la situation est différente, aucune mesure pourtant facilement réalisable n'est mise en œuvre et il n'y a plus de volonté de transformer Bienne en une ville à mobilité douce. Au lieu de cela, la politique cycliste biennoise se traîne depuis des décennies, sans objectifs clairement définis. Pour le SP-PS / PSR, cette situation n'est pas acceptable.

La crise climatique exige une action urgente et déterminée pour transformer le système de la mobilité. De par sa taille et sa topographie partiellement plate, Bienne se prête parfaitement à la réalisation d'une ville cyclable. Si Bienne se mue en ville du vélo, les effets qualitatifs seront non seulement la réduction massive des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi l'amélioration bien réelle de la qualité de vie et de la sécurité routière, et de plus, d'autres impacts environnementaux pourront être fortement réduits. Pour le bien des biennoises et des biennois.

C'est pourquoi le SP-PS /PSR lance une offensive en faveur du vélo. Une offensive vélo grâce à laquelle l'infrastructure routière sera systématiquement orientée vers le vélo et transformée au cours des prochaines années en faveur des cyclistes. Une offensive vélo qui assure rapidement la sécurité des cyclistes. Une offensive vélo qui donne envie de circuler à vélo à Bienne.

En raison de la situation financière délicate de la ville de Bienne, il s'agit maintenant d'engager en priorité des mesures simples à réaliser, peu coûteuses et de les mettre en œuvre sans délai. Des mesures qui, en quelques années, amélioreront sensiblement la visibilité de l'infrastructure cyclable. Le SP-PS/PSR propose à cet effet une série de mesures à court terme qui permettront, d'une part la réalisation rapide de ces améliorations et d'autre part d'en poser des jalons à moyen et long terme.

Le SP-PS/PSR demande donc :

Des améliorations à court terme :

- L'adoption et la mise en œuvre simplifiée d'une rue cyclable, jusqu'à la fin 2022, au moyen de pictogrammes vélo et de l'adaptation des règles de priorité conformément aux standards cyclistes biennois A.6. Au moins quatre autres rues devront suivre d'ici fin 2023 (p. ex. rue Alexander-Moser, Crêt-des-Fleurs, rue de la Berme, chemin Mettlen, rue de l'Avenir, etc.)
- L'élargissement rapide des bandes cyclables existantes, si possible à au moins 2,2 mètres (standard de confort optimal) ainsi que la création rapide de bandes cyclables sur les tronçons et les carrefours où le marquage fait défaut.
- La coloration systématique et immédiate en rouge des bandes cyclables aux endroits dangereux.
- L'introduction de l'autorisation pour les cyclistes de tourner à droite au feu rouge. Les panneaux nécessaires doivent être installés le plus rapidement possible.
- Dans le centre-ville, quelque 40 places de stationnement pour voitures seront remplacées par des places pour vélos d'ici fin 2023. De plus, 8 places de stationnement pour voitures devant la gare seront supprimées et transformées en places de stationnement pour vélos d'ici fin 2022 au plus tard.
- La réalisation rapide d'une onde verte au Quai du Haut nord pour le trafic cycliste.
- L'adaptation rapide du service hivernal afin que le déneigement des bandes cyclables soit effectué si possible en totalité ou au moins aux deux tiers. Les tas de neige sur les pistes cyclables qui entravent le trafic ou mettent en danger les cyclistes ne sont pas tolérés.

Des améliorations à moyen terme :

- La planification de la mise en œuvre d'un projet phare pour le trafic cycliste (par ex. Voie de liaison vélo depuis la gare sud jusqu'au Champ-du-Moulin, passage souterrain au Chemin de la Forge, ... afin qu'un de ces projets puisse être réalisé dans les cinq ans.
- L'optimisation du vélo en tant que mode de transport lors de rénovations et de réaménagements routiers. La mise à profit systématique d'assainissements de couches de roulement ou de fermetures temporaires de routes pour créer ou améliorer l'infrastructure cyclable.

- La séparation systématique des cyclistes et des piétons par des mesures physiques ou par des couleurs lors de la planification et de l'aménagement des axes de mobilité douce, de sorte que les cyclistes disposent en principe de pistes cyclables bidirectionnelles séparées.
- La planification immédiate de pistes cyclables dans le réseau du plan sectoriel vélo et la réalisation à moyen terme de pistes cyclables libérées des voitures ou séparées des voitures par des mesures de travaux publics.

Adopté lors de l'assemblée de membres du 27 janvier 2022